



TRAVAUX DU CONSEIL MUNICIPAL

COMPTE RENDU SOMMAIRE DE LA SÉANCE DU 5 AVRIL 2018

ADMINISTRATION - INTERCOMMUNALITÉ :

- Le Maire, par délégation, commande la défense de la Commune dans l'affaire LAURENS c/ COMMUNE DE MARCELLAZ confiée au cabinet LEX PARTNER (recours contre la modification n°1 du PLU).

BÂTIMENTS COMMUNAUX, MOBILIER ET ÉQUIPEMENTS :

- Le Maire, par délégation, commande le remplacement de l'adoucisseur de la mairie.
- Le Maire, par délégation, commande la construction d'une dalle dans le bâtiment École-Mairie.
- Le Maire, par délégation, commande l'acquisition d'un taille haies.

EMPLOI – PERSONNEL :

- (néant)

FINANCES – IMPÔTS – PATRIMOINE :

- Le Conseil municipal approuve le compte de gestion 2017 du Trésorier
- Le Conseil municipal approuve le compte administratif 2017 du Maire.
- Le Conseil municipal affecte le résultat de l'exercice 2017.
- Le Conseil municipal fixe les taux des impositions communales pour 2018.
- Le Conseil municipal vote le budget primitif 2018.
- Le Conseil municipal approuve le plan de financement pour la sécurisation de route de Findrol.
- Le Conseil municipal approuve l'acquisition des parcelles B 1764, 1766, 1768 et 1771.

URBANISME – DROIT DE PRÉEMPTION :

- Le Maire, par délégation, renonce au droit de préemption sur la parcelle A 903
- Le Maire, par délégation, renonce au droit de préemption sur les parcelles B 520 et 1486

VOIRIE – RÉSEAUX – FORÊT – ESPACES NATURELS :

(néant)

ACTION SOCIALE :

(néant)

CERTIFICAT D'AFFICHAGE

Le présent acte a été affiché à la porte de la mairie
conformément au code général des collectivités territoriales

du 6/04/18

et jusqu'au 23/04/18

LE MAIRE,



Bernard CHAPUIS